

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Auvergne | 2007

Polignac – Le Bourg (château de Polignac)

Laurent D'Agostino



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/5820>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Laurent D'Agostino, « Polignac – Le Bourg (château de Polignac) », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 23 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/5820>

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Polignac – Le Bourg (château de Polignac)

Laurent D'Agostino

Identifiant de l'opération archéologique : 130

Date de l'opération : 2007 (FP)

- 1 La forteresse de Polignac, à 5 km au nord-ouest du Puy-en-Velay, occupe un dyke basaltique dont le sommet plat entouré de falaises a été aménagé pour permettre l'installation du château dès le haut Moyen Âge (Fig. n°1 : Vue aérienne de la forteresse de Polignac depuis le sud) . L'occupation du sol dans les environs de Polignac est ancienne : plusieurs gisements paléolithiques et néolithiques sont connus sur le territoire couvert par la commune (BSR 1993, p. 46 ; BSR 1994, p. 54 ; BSR 1995, p. 45-46 ; BSR 1996, p. 41-43 ; BSR 1997, p. 46 ; BSR 2006, p. 65-67, Jean-Paul Raynal). Durant la protohistoire et l'époque romaine, le dyke portant aujourd'hui le château est lui-même fréquenté, sinon occupé. La position du site de Polignac, entre *Ruessium* (Saint-Paulien), chef-lieu de la cité vellave durant l'Antiquité, et *Anicium* (Le Puy-en-Velay), futur siège épiscopal au Moyen Âge, laisse supposer une occupation antique. Les éléments lapidaires aujourd'hui présents sur le plateau, s'ils sont bien attribuables à l'Antiquité comme le « masque d'Apollon », ne démontrent toutefois en rien l'existence d'un temple dédié à Apollon sur le plateau, malgré les longues luttes qui ont opposé aux XVIII^e s. et XIX^e s. « apollomanes » et « apolloseptiques ». L'ensemble du dossier reste à reprendre et à confronter avec les résultats d'une fouille approfondie du site.
- 2 La première mention du lignage de Polignac remonte à la fin du IX^e s. Le château n'apparaît dans les sources écrites que quelques dizaines d'années plus tard, vers 929-935, où un acte est passé dans le *castrum quod vocatur Podianacus* , attestant bien son existence. Deux lieux de culte sont associés au château : la chapelle Saint-Andéol, sur le rocher, est attestée dès 1075 ; l'église Saint-Martin, en contrebas du rocher, est quant à elle attestée en 1128, date à laquelle elle est donnée par l'évêque du Puy à l'abbaye de Pébrac et devient le siège d'un petit prieuré, puis d'une paroisse. On ne connaît que peu de choses

des bâtiments résidentiels au Moyen Âge et il faudrait des investigations bien plus approfondies dans les sources pour identifier des mentions des bâtiments. Diverses réparations sont attestées à l'époque moderne, mais aucun nouveau bâtiment ne semble construit après la fin du Moyen Âge.

- 3 La forteresse de Polignac offre aujourd'hui un ensemble cohérent, unique en Velay et rare dans le Massif central, de bâtiments résidentiels seigneuriaux s'échelonnant du XII^e s. au XVI^e s. Répartis sur un site fortifié d'importance majeure, mis en valeur par un cadre naturel majestueux et préservé, ils offrent au chercheur un véritable conservatoire de l'architecture seigneuriale au Moyen Âge, allant du logis roman au logis Renaissance en passant par le donjon gothique. Plus encore, certains de ces bâtiments et en premier lieu le logis roman, constituent des exemples uniques dans la région : c'est en effet bien en dehors du Massif central qu'il faut chercher des exemples de comparaison pour cet édifice exceptionnel réunissant les fonctions de résidence et d'apparat dans un bâtiment de près de 300 m² de surface intérieure au sol, décoré d'arcatures et de chapiteaux sculptés.
- 4 Initié à la fin de l'année 2005 à la demande du service régional de l'archéologie d'Auvergne, un projet d'étude approfondie du château a pris corps dans le courant de l'année 2006 (BSR 2006, p. 54-55, Fabrice Gauthier) et permit la mise en place d'une première opération de fouille programmée annuelle durant l'été 2007. D'une durée d'un mois et demi sur le terrain (2 juillet-10 août), elle a mobilisé huit étudiants stagiaires encadrés par trois archéologues médiévistes. Elle a constitué la première étape d'un programme de recherche qui s'inscrit sur le moyen terme : les estimations portent à environ cinq ans la durée minimale des recherches permettant d'aboutir à une meilleure connaissance de l'histoire et de l'évolution architecturale de la partie résidentielle du site (cour d'honneur et bâtiments environnants), à raison d'un à deux mois d'intervention annuelle sur les bâtiments concernés. Ces études permettront à terme de réaliser des publications scientifiques, mais aussi à destination du public visitant le site (plaquettes, brochures ou encore ouvrage à destination des visiteurs) ; elles appuieront en outre la démarche actuelle d'explication des vestiges sur site par la réalisation de panneaux et enrichiront les données utilisables par les « guides de la Forteresse ».
- 5 Cette campagne de fouilles a porté sur les élévations et le sous-sol de la Seigneurie (Fig. n° 2 : Façade sud du logis dénommé « la Seigneurie »), identifiée comme un corps de logis datant en majorité de l'époque romane (XII^e s.). L'étude du bâti, pour la réalisation de laquelle des relevés photogrammétriques ont été commandés à l'entreprise Art Graphique et Patrimoine, a permis de mieux cerner l'architecture primitive du bâtiment et d'identifier les phases de remaniement aux XV^e s. et XVI^e s.
- 6 Le logis roman a dans l'ensemble été compris et il a été démontré qu'il s'articulait en deux grands espaces juxtaposés et séparés par un mur de refend. Celui-ci délimite au nord un espace probablement utilitaire (cuisine, communs, etc.) au rez-de-chaussée et une vaste salle résidentielle sur plancher à l'étage (*camera*). Au sud, l'espace est occupé par une longue salle se développant sur toute la hauteur du bâtiment et éclairée en partie haute par une galerie d'arcatures ajourée et décorée par une série de colonnettes et de chapiteaux dont certains sont ornés de motifs végétaux ; cette salle peut être identifiée à l'aula seigneuriale à vocation de lieu de réception. Un portail, aujourd'hui bouché et remanié lors des travaux du bas Moyen Âge, était à l'origine aménagé dans le mur de refend au milieu de sa longueur et permettait la communication entre les salles du rez-de-chaussée. Les niveaux de circulation du rez-de-chaussée sont encore mal compris : dans leur dernier état, ils sont constitués par le rocher de brèche volcanique qui a été

taillé et aplani afin de ménager des espaces horizontaux ; tous les murs romans reposent ainsi sur des banquettes rocheuses formant le soubassement des murs et assurant l'étanchéité du bâtiment. Néanmoins, il reste difficile d'affirmer que ces niveaux de circulation sont les niveaux romans et qu'ils n'ont pas été retaillés à la fin du Moyen Âge ou à la Renaissance, au moment où des voûtes sont construites dans deux des pièces du rez-de-chaussée du bâtiment. La poursuite des recherches devrait permettre de résoudre cette question.

- 7 Le logis roman nous apparaît aujourd'hui comme un exemple unique en Velay et en Auvergne dans l'architecture résidentielle seigneuriale. L'ampleur de l'édifice, mais aussi le décor de sa salle d'apparat, révèlent le mode de vie d'un lignage seigneurial de première importance à l'orée du XII^e s. Ce type architectural reste ignoré dans le Massif central et c'est au *château des Adhémar* à Montélimar, dans les châteaux du roi de France ou de ses vassaux en Île-de-France ou encore dans l'aire anglo-normande qu'il faut chercher des exemples comparables.
- 8 Cinq sondages au sol, réalisés dans le bâtiment et à ses abords, ont permis de compléter en partie le plan de l'édifice et de mettre au jour des aménagements encore inconnus. Ainsi, une construction sur poteaux de bois creusés dans le rocher et antérieure à l'édifice du XII^e s. a été identifiée à l'ouest du logis roman (Fig. n°3 : Fosse de latrines et terrasse de la fin du Moyen Âge accolées à la façade ouest du logis roman. Au premier plan, la fouille a livré partiellement les trous de poteaux creusés dans le rocher d'un bâtiment en bois antérieur à la construction du logis roman), même si son plan et sa datation nous échappent encore en partie. Des tessons de céramique du Néolithique et de l'âge du Bronze recueillis dans ce secteur (voir également la notice de Sophie Liegard dans le BSR 1992, p. 32) démontrent une occupation du dyke de Polignac à ces périodes et pourraient constituer de premiers éléments de datation pour le bâtiment sur poteaux ; il pourrait néanmoins s'agir également d'un bâtiment du haut Moyen Âge constituant une première résidence seigneuriale (IX^e s.-X^e s.). Les recherches doivent être poursuivies pour tenter d'éclaircir ce point.
- 9 Parallèlement, les sondages réalisés dans la cour d'honneur du château ont livré plusieurs éléments de canalisations permettant la récupération des eaux de pluie sur les toitures de la Seigneurie. Ces canalisations en pierre, dont l'étanchéité était assurée par un mortier hydraulique, servaient à alimenter la citerne de la cour centrale. Deux systèmes successifs ont été identifiés, même si leur tracé et leur datation restent à préciser : le premier peut appartenir au XII^e s. ou XIII^e s. et la citerne pourrait trouver son origine à la même période ; le second est associé aux remaniements du logis seigneurial à la fin du Moyen Âge.
- 10 En revanche, confirmant les observations réalisées en 2004 lors des sondages d'évaluation du bureau d'études Hadès (BSR 2004, p. 56-58, Sylvie Campech), on ne peut que constater l'absence totale de mobilier appartenant à l'Antiquité, remettant en cause une fois de plus l'hypothèse d'un temple antique sur la plate-forme portant la forteresse. Seuls quelques blocs d'arkose pouvant provenir d'un monument gallo-romain démonté ont été repérés dans les élévations de la Seigneurie, mais ils sont tous associés à des phases de construction de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance, à peu près au moment où Gabriel Siméoni forge la légende du Temple d'Apollon. De plus en plus, il faut envisager l'hypothèse de la récupération de matériaux de construction sur un édifice antique situé à proximité de la forteresse, mais pas sur le site même. Les écrits de Siméoni au XVI^e s., puis de Gaspard Chabron au début du XVII^e s., semblent quant à eux procéder d'une

littérature accompagnant le lignage des Polignac dans un mouvement, général à la Renaissance où l'Antiquité est remise au goût du jour, de « quête de ses origines ».

11 D'Agostino Laurent

ANNEXES

Fig. n°1 : Vue aérienne de la forteresse de Polignac depuis le sud



Auteur(s) : D'Agostino, Laurent (ASS). Crédits : D'agostino, Laurent (2007)

Fig. n°2 : Façade sud du logis dénommé « la Seigneurie »



Auteur(s) : D'Agostino, Laurent (ASS). Crédits : D'agostino, Laurent (2007)

Fig. n°3 : Fosse de latrines et terrasse de la fin du Moyen Âge accolées à la façade ouest du logis roman. Au premier plan, la fouille a livré partiellement les trous de poteaux creusés dans le rocher d'un bâtiment en bois antérieur à la construction du logis roman



Auteur(s) : D'Agostino, Laurent (ASS). Crédits : D'Agostino, Laurent (2007)

INDEX

Index géographique : Auvergne, Haute-Loire (43), Polignac

Index chronologique : âge du Bronze, ép. contemporaine, Moyen Âge, Néolithique, Temps Modernes

opération Fouille programmée (FP)

Thèmes : canalisation, céramique du bronze, céramique néolithique, chapelle, château, forteresse, lieu de culte, poteau, publication, résidence aristocratique, site de hauteur, sources écrites

AUTEURS

LAURENT D'AGOSTINO

Archéodunum